

Articulation du travail entre assistants familiaux et référents éducatifs

Entre l'assistant familial et le référent de l'enfant placé, il y a la nécessité d'établir une relation de travail en bonne intelligence, en se basant notamment sur la complémentarité des places et des rôles des deux professionnels. Cette relation entre professionnels est singulière, elle gagne à être réfléchie afin de garantir un accompagnement de qualité pour l'enfant placé et sa famille dans le cadre d'un CPFSE.

Objectifs de la formation

Les objectifs de cette formation consistent à appréhender au mieux les enjeux du travail :

- Mieux appréhender le statut et la fonction de l'assistant familial dans le cadre du placement de l'enfant à son domicile ;
- Coopérer dans le cadre d'une relation de travail, en confiance avec l'assistant familial ;
- Communiquer efficacement avec l'assistant familial dans une visée de complémentarité des places et des rôles ;
- Participer et faire participer au travail d'équipe du service.

Contenu pédagogique

Lors des deux journées de formation, les contenus suivants seront abordés :

Statut et fonction de l'assistant familial :

- Rappel du cadre législatif et réglementaire (loi de 2005)
- La fonction de l'assistant familial
- Les liens entre le référent éducatif et l'assistant familial

Travailler avec les assistants familiaux en tant que référent :

- La complémentarité des places et des rôles
- Travailler à distance avec un professionnel « hors les murs »

La communication avec l'assistant familial :

- Accueillir et recueillir les informations concernant l'enfant
- Ecouter et entendre les demandes du professionnel
- Les outils de la communication entre les professionnels

Le travail en équipe avec l'assistant familial

- Faciliter l'intégration dans l'équipe de l'assistant familial
- Relayer auprès de l'assistant familial les éléments de la vie institutionnelle

Démarche pédagogique

Apports théoriques étayés par des exemples de situations concrètes
Partage d'expériences et analyse de situations concrètes proposées par les stagiaires ou le formateur,

Réveils pédagogiques (quizz et travail en groupe) sur les acquis au fur et à mesure de la progression de la formation
Analyse de textes et vidéo.
Références bibliographiques

Public concerné

Référents éducatifs dans un SPFSE en protection de l'enfance.

Pour toute demande spécifique liée à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, merci de nous contacter si des aménagements sont nécessaires.

Le nombre minimum de stagiaires doit être de 8 et le nombre maximum est porté à 15 stagiaires.

Prérequis

Collaborer avec des assistants familiaux dans le cadre d'un placement.

Durée

2 journées, d'une durée de 6 heures chacune, soit 12 heures de formation.

Délai de réactivité

Pour toute demande d'action de formation, l'ETSUP s'engage à faire parvenir un devis personnalisé dans les 15 jours et à proposer un calendrier dans un délai d'un mois à compter de la demande initiale.

Bilan et évaluation

Lors de la dernière journée, un bilan « à chaud » est effectué conjointement avec l'intervenant, les stagiaires, un responsable institutionnel. Un questionnaire d'évaluation du module de formation sera rempli par chaque participant.

Un certificat de réalisation de formation sera transmis aux participants.

Formateur Etsup

La formation sera assurée par un·e intervenant·e, formateur·rice à l'Etsup.



Articulation du travail entre assistants familiaux et référents éducatifs

Contact

Beatriz NUNES DOS SANTOS, Assistante de projet

Tél 01 84 17 11 14

fc@etsup.com

ETSUP – Ecole Supérieure de Travail Social

33 avenue du Maine, 75015 Paris

N° de SIRET : 784 281 099 00043

Code APE 8559B

N° OPQF : 9910AR451